



**PÔLE NATIONAL SUPÉRIEUR DE DANSE**  
**ROSELLA HIGHTOWER** • CANNES-MOUGINS  
DIRECTION ARTISTIQUE ET PÉDAGOGIQUE : PAOLA CANTALUPO

## **ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)**

### **Déclaration de stratégie ERASMUS**

**2021-2027**

**Administration**  
140 allée Rosella Hightower  
06250 MOUGINS

**Siege social**  
5 rue de Colmar  
06400 CANNES

**Tel: 04 93 94 79 80 - Siret : 824 547 145 00030 - info@pnsd.fr -  
www.pnsd.fr**



L'activité du PNSD Rosella Hightower (PNSD RH) s'inscrit à plusieurs titres dans une dimension internationale, et ce depuis sa création.

- Le PNSD RH accueille de nombreux étudiants étrangers dans ses cursus de formations de longue durée ou pendant ses stages internationaux proposés pendant les périodes de vacances scolaires. Le PNSD RH organise régulièrement pour cela des auditions d'admission à l'étranger en UE et hors UE (Japon, ...) et propose des bourses d'études aux lauréats de grands concours internationaux.
- Le personnel enseignant du PNSD RH intègre de nombreux artistes étrangers ou des artistes français ayant eu une carrière internationale. Les projets artistiques et pédagogiques sont également renforcés par l'intervention de chorégraphes ou artistes étrangers régulièrement invités au PNSD.
- Enfin le PNSD RH travaille en réseau avec d'autres écoles internationales et de nombreuses compagnies dans le monde qui accueillent les étudiants du PNSD en stage ou leur proposent leur premier contrat. Un des axes majeurs de la stratégie du PNSD est en effet l'insertion professionnelle qui se déploie à travers l'Europe et le monde.

### **Améliorer la qualité et la pertinence de notre offre d'enseignement supérieur dans la danse**

Ainsi, la stratégie internationale du PNSD dans le cadre d'ERASMUS, *qu'elle soit sur la mobilité ou le développement de projets*, est centrée autour des échanges de « savoirs faire » et autour de *l'adaptation de nos formations à l'évolution des métiers au regard du monde professionnel*. Cette perpétuelle recherche d'adaptation et de meilleure adéquation de nos formations au secteur d'activité du champ chorégraphique est centrale dans notre projet d'établissement.

### **Optimiser la qualité grâce à la mobilité et à la coopération transnationale**

Les échanges de bonne pratique avec d'autres établissements d'enseignement supérieur dans le champ artistique et culturel nous permettra d'augmenter le niveau de qualité de nos formations et de nos actions. Le choix des partenaires se porte sur des accointances réciproques en matière d'excellence, de qualité et de pertinence autour des orientations pédagogiques et artistiques en direction de jeunes danseurs en voie de professionnalisation.

En ce sens, nous sommes déjà en lien avec les écoles CODARTS en Hollande, PALUCCA en Allemagne, Université de Malte, CSDMA (Superior Danza Madrid) et RCSMM (Conservatoire Royal de Madrid) en Espagne, ZHdK à Zurich en Suisse. Nous souhaitons concrétiser ces partenariats dans des accords bilatéraux dans le cadre d'Erasmus+ ; Bien plus, nous souhaitons pouvoir développer davantage d'accords institutionnels, pour les établissements que nous connaissons et qui détiennent la Charte, et/ou développer des projets de partenariats stratégiques : il n'y a donc pas de limite géographique et nous sommes enthousiastes à l'idée de rencontrer de nouveaux partenaires.

La place du PNSD, comme membre fondateur au sein de « Université Cote d'Azur » ouvre également des perspectives de développement interdisciplinaires qui pourront enrichir les projets Erasmus + du PNSD.

### **Les enjeux d'Erasmus + pour le PNSD : stratégie de modernisation institutionnelle et d'internationalisation**

L'adhésion du PNSD Rosella Hightower aux principes de la Charte Erasmus s'inscrit pleinement dans son projet d'établissement, la dimension internationale est transversale aux quatre axes de

développement et qui vise de façon globale à projeter l'établissement vers son avenir avec des procédures professionnelles modernisées.

Pour le PNSD, adhérer aux principes de la charte représente un engagement supplémentaire pour une meilleure mise en œuvre de sa démarche qualité globale déjà en place, grâce aux mesures et actions prises pour tendre vers une gestion plus efficace à tous les points de vue. S'inscrire dans les principes de la charte c'est pour nous s'engager dans un cercle vertueux de prévision, d'organisation, de mesure des impacts attendus et d'amélioration de l'ensemble de nos systèmes.

Nous sommes convaincus que le fait de nous '*confronter*' à d'autres structures d'enseignements supérieurs en UE ou hors UE, nous obligera à faire évoluer nos fonctionnements, à moderniser nos structures, à développer les compétences du personnel de l'établissement, à affiner et développer la structuration de nos cursus, à augmenter les niveaux de nos formations, dans une dynamique résolument internationale.

A travers notre adhésion à la Charte Erasmus+, nous souhaitons aussi augmenter notre attractivité et visibilité internationale, valoriser nos partenariats et en structurer de nouveaux, développer des coopérations avec des acteurs socio économiques.

Ainsi, à travers tous ces aspects, nous espérons que nos diplômés bénéficieront d'une meilleure utilisation transversale de leurs compétences, d'une meilleure clairvoyance des esthétiques et écritures chorégraphiques d'aujourd'hui au niveau international, d'une meilleure appréhension des valeurs et cultures et donc d'une meilleure employabilité et d'opportunités renforcées dans le champ professionnel. L'emploi dans la danse est par définition international et nos diplômés sont en moyenne 50 à 60% à trouver leur premier emploi en Europe, en dehors des frontières nationales. Nous souhaitons accompagner et soutenir ces démarches d'insertion professionnelle grâce à la Charte Erasmus+.

Avec son adhésion à la Charte Erasmus+, le PNSD confirme son engagement dans un processus d'ouverture à l'international et d'organisation de son institution pour rendre ce processus possible.